



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Compagnie des Experts agréés par la Cour de cassation

Monsieur Didier KLING

41 avenue Friedland

75008 PARIS

CEACC (Sophie CLERC) : 06 89 64 13 57

E-mail: ceacc@orange.fr

Site Internet : www.experts-cassation.org

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Salle d'audience n°2 (1^{er} étage)

1 Quai de la Corse, 75198 Paris



Métro: Station Châtelet ou Cité

RER : Ligne A : Station les Halles

Ligne B : Station ST Michel

BUS : N° 21, 96, 38, 85, 47



LA COMPAGNIE DES EXPERTS AGRÉÉS

PAR LA COUR DE CASSATION

organise une session de formation continue

destinée aux Experts relevant des sections

ECONOMIE/FINANCES et BTP

sur le thème :

**L'EVALUATION DES IMMEUBLES ET FONDS
DE COMMERCE, CONSÉQUENCES SUR
LA VALEUR DES DROITS SOCIAUX**

Le vendredi 13 avril 2012

de 9h30 à 12h30

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Salle d'audience n°2

Sous la Présidence de Monsieur JP. LUCQUIN

Magistrat délégué général aux mesures d'instruction
au Tribunal de Commerce de Paris

Monsieur Pierre LOEPER

Président d'honneur de la CNCEJ
Président de la section ECONOMIE/FINANCES de la CEACC
Expert agréé par la Cour de cassation

Monsieur Bernard PAIN

Président d'honneur du CNEJI
Expert agréé par la Cour de cassation

Monsieur Francis MORELON

Président d'honneur de la Compagnie des géomètres experts judiciaires
et estimateurs fonciers
Expert agréé par la Cour de cassation

Maître Bernard LAMORLETTE

Chargé d'enseignements de l'université Paris II et XI
Avocat au barreau de Paris

INVITATION



Programme

L'expert immobilier, l'expert géomètre et l'expert-comptable : un même combat pour éclairer valablement le Juge

9h30 à 9h40 : Introduction :

- les besoins des juridictions

Monsieur JP. LUCQUIN

Magistrat délégué général aux mesures d'instruction
au Tribunal de commerce de Paris

9h40 à 10h10 : Evaluation des fonds de commerce

- méthodes utilisées et évolution
- difficultés pratiques
- coopération avec l'expert-comptable

Monsieur Bernard PAIN

Président d'honneur du CNEJI
Expert agréé par la Cour de cassation

10h10 à 10h20 : Questions / réponses

10h20 à 10h50 : Apports et besoins de l'expert-comptable :

- utilité du système d'information
- évaluation des titres de société

Monsieur Pierre LOEPER

Président d'honneur de la CNCEJ
Président de la section ECONOMIE/FINANCES de la CEACC
Expert agréé par la Cour de cassation

10h50 à 11h00 : Questions / réponses

11h00 à 11h30 : Evaluation des immeubles par décomposition

- méthode des composants
- d'expropriation
- scission de co-propriétés

Monsieur Francis MORELON

Président d'honneur de la Compagnie des géomètres experts judiciaires et estimateurs fonciers
Expert agréé par la Cour de cassation

11h30 à 11h40 : Questions / réponses

11h40 à 12h10 : La situation de l'expertise immobilière en
Europe, évolution et perspectives

12h10 à 12h30 : Conclusion

Monsieur JP. LUCQUIN

Magistrat délégué général aux mesures d'instruction
au Tribunal de Commerce de Paris



BULLETIN DE PARTICIPATION
AU COLLOQUE DE LA COMPAGNIE DES EXPERTS AGREES
PAR LA COUR DE CASSATION
LE 13 AVRIL 2012
SECTIONS BTP ET FINANCES

Renvoyer par E-mail : CEACC@orange.fr

Par courrier à la : CEACC Monsieur Didier KLING Président

41 avenue de Friedland 75008 PARIS

Mme Melle Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone :

Fax :

Courriel :

Date limite d'Inscription le 6 avril 2012

Une attestation vous sera délivrée à l'issue du colloque, elle vous sera utile pour justifier de vos heures de formations annuelles.